



COMPTE-RENDU GROUPE DE TRAVAIL ASSISTANTES SOCIALES Réunion du 1^{er} avril 2014

Personnes présentes :

Laurence ANDRIOT : AS au CH de Cholet
Sandrine BABONNEAU : AS au CHU de Nantes
Eloïse COUVRAND : AS au REVIH de Saint-Nazaire (rédactrice du compte-rendu)
Claire DEBORDE : AS au CHD de La Roche Sur Yon
Pauline MARTINEZ : AS au CHU d'Angers

Préfecture

Faisons un point sur la rencontre du 20 mars dernier avec la Préfecture de Loire-Atlantique : Nous faisons état de notre déception face à l'absence de réponses claires et concrètes de la Préfecture. A ce sujet, nous nous demandons ce que sont devenues les questions que nous avons formulées à la demande du COREVIH, en vue de préparer cette rencontre.

Après une prise de connaissance rapide du compte-rendu de la plénière du COREVIH du 20 mars, nous regrettons l'absence dans celui-ci, du contenu relatif à l'intervention « étrangers malades », mais les pièces jointes sont intéressantes.

Après un échange sur les situations complexes que nous sommes amenées à rencontrer, nous constatons des divergences de réponse selon les préfectures. Ainsi, en Maine et Loire, en cas de doute sur l'identité du demandeur, il est délivré un titre de séjour au nom de Mr X, se disant Mr ...

Pour faire suite avec cette rencontre avec la Préfecture et afin d'obtenir des réponses plus concrètes qui faciliteront nos accompagnements, nous décidons de rédiger un courrier regroupant de manière concise, nos principales questions relatives aux procédures préfectorales pour les étrangers malades. La rédaction de ce courrier sera l'objet de notre prochaine réunion.

Une fois ce courrier rédigé, nous proposerons au COREVIH de relayer nos interrogations à l'ensemble des Préfectures des Pays de la Loire.

E. NADIS

Faisons un point sur le logiciel E. NADIS, plus particulièrement, nous échangeons sur notre façon de remplir l'onglet « évaluation ». Décidons que pour un aménagement du logement pour adaptation au handicap, cela rentrait à la fois dans l'item « logement » et dans l'item « maintien à domicile ».

DIVERS

- Abordons la charge de travail trop importante de certaines d'entre nous, qui nuit à la qualité de l'accompagnement.
- Parlons également de la valorisation de notre travail dans le cadre de l'éducation thérapeutique. A Angers, il y a un 40% ETP infirmière pour l'éducation thérapeutique en lien avec le programme régional. Une réflexion est en cours pour intégrer l'assistante sociale à l'éducation thérapeutique ; la question des moyens restant à définir.

- Décidons de solliciter à nouveau la collègue AS du Mans afin de l'inviter à intégrer notre groupe de travail (ce qui avait été fait au tout début, mais était resté sans suite).

Prochaine réunion fixée le :

Mardi 10 juin 2014

9h30 – 12h30

CHU de Nantes